



## Rentes aux enfants

Dernière mise à jour le : 26 Déc 2018



Au décès de l'affilié, le régime prévoyance ouvre droit au versement d'une rente annuelle à chaque enfant âgé de moins de 25 ans.

**Le montant de la rente aux enfants est fonction de la classe de cotisation**

CLASSES	MONTANT DE LA RENTE 2019 (PAR AN)
1	3 477 €
2	4 636 €
3	9 272 €
4	13 908 €

Si l'affilié a plusieurs enfants, la rente est servie à chaque enfant. Les enfants atteints, avant leur majorité, d'une infirmité permanente leur interdisant de se livrer à tout travail rémunéré conservent cette rente à vie.

**Mot-clés :** invalidité-décès

## Prolongements

- [» Montant des cotisations prévoyance](#)
- [» Montant des cotisations prévoyance TNS](#)

## Documents téléchargeables

- [Le guide de la Prévoyance](#)

## Dernières actualités

- [« Les experts-comptables vont payer plus de cotisations pour toucher moins de retraite ! »](#)
- 12 Septembre 2019
- [Réforme des retraites : la Cavec vous invite à l'atelier débat du 25 septembre 2019 dans le cadre du](#)



---

[Congrès de l'Ordre à Paris](#)

- 23 Juillet 2019
- [Elections du conseil d'administration de la Cavec en 2019](#)
- 02 Septembre 2019

[+ d'actu](#)